

## RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**QUE** l'Assemblée nationale prenne acte des propos inacceptables tenus par le passé par madame Amira Elghawaby concernant les Québécois et l'islamophobie;

**QUE** l'Assemblée nationale dénonce ces propos et prenne acte que madame Elghawaby n'a toujours pas présenté ses excuses aux Québécois;

**QU'**elle réitère que l'État du Québec est laïque et promeut l'égalité ainsi que la liberté de conscience et de religion de tous les Québécois;

**QU'**enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de mettre fin au mandat d'Amira Elghawaby à titre de représentante spéciale du Canada chargée de la lutte contre l'islamophobie.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 31 JANVIER 2023.

Sign Maria Comments of the State of the Stat

Québec, ce quatorzième jour de février 2023

ARIANE BEAUREGARD Directrice de la séance et de la procédure parlementaire Assemblée nationale